

LE ROLE DE LA COMPLEXITE LEXICALE ET SYNTAXIQUE DANS
L'ACQUISITION DE LA MORPHOLOGIE VERBALE : L'ACCORD EN NOMBRE
SUJET-VERBE EN FRANÇAIS LANGUE SECONDE

Marie-Eve Michot

Universidad Vrije Universiteit Brussel

mmichot at vub ac be

Résumé

Différentes études indiquent que l'accord sujet-verbe en nombre représente un important domaine de variation dans l'interlangue d'apprenants d'une langue seconde (L2) et que le développement graduel de celui-ci est particulièrement lent et long en français langue seconde (FL2) (e. a. Nadasi 2001 ; Bartning & Schlyter 2004 ; Howard 2006). Même les apprenants FL2 avancés produisent des formes de base courtes, c'est-à-dire des verbes conjugués à la 3ème personne du singulier, construits auprès d'un sujet pluriel (ex. ils *prend).

La présente contribution a pour but d'évaluer l'impact de la complexité syntaxique et de la complexité lexicale sur le développement de l'accord sujet-verbe en nombre en FL2. S'inspirant d'hypothèses formulées dans Bartning (1998) et dans Howard (2013), elle

Michot, Marie-Eve Michot. 2015.

Le rôle de la complexité lexicale et syntaxique dans l'acquisition de la morphologie verbale : l'accord en nombre sujet-verbe en français langue seconde

Círculo de Lingüística Aplicada a la Comunicación 63, 77-96.

<http://www.ucm.es/info/circulo/no63/michot.pdf>

<http://revistas.ucm.es/index.php/CLAC>

http://dx.doi.org/10.5209/rev_CLAC.2015.v63.50167

© 2015 Marie-Eve Michot

Círculo de Lingüística Aplicada a la Comunicación (clac)

Universidad Complutense de Madrid. ISSN 1576-4737. <http://www.ucm.es/info/circulo>

permettra dans un premier temps d'analyser si la complexité syntaxique entrave en effet l'accord sujet-verbe en nombre en FL2, et si les propositions subordonnées contiennent donc plus fréquemment des formes de base que les propositions indépendantes/principales. Le deuxième volet de l'étude évaluera l'éventuel impact de la complexité lexicale sur le développement de l'accord sujet-verbe en FL2. La richesse lexicale du système verbal des apprenants sera à cet effet mesurée et mise en rapport avec leur développement de l'accord sujet-verbe en nombre.

Mots-clés : FL2, morphologie verbale, accord sujet-verbe, complexité

Abstract

The role of syntactic and lexical complexity in the development of verb morphology: subject-verb agreement in French as a second language.

Several studies state that subject-verb agreement represents an important area of variation in second language (SL) learners' interlanguage and that its gradual development is very slow, particularly in French as a second language (FSL) (i.a. Nadasi 2001; Bartning & Schlyter 2004; Howard 2006). Even advanced FSL learners use short basic forms, i.e. verb forms devoid of 3rd person plural marking, but used with a plural subject (for example ils *prend).

The present study examines the impact of syntactic and lexical complexity on the development of subject-verb agreement in FSL. Inspired by hypotheses put forward by Bartning (1998) and Howard (2013), we will determine in the first part of the study whether syntactic complexity indeed hinders subject-verb agreement and thus if subordinate clauses contain more frequently short basic forms than independent clauses do. The second part of the study will assess the possible impact of lexical complexity on subject-verb agreement in FSL. The lexical richness of the learners' verbal system will be measured to that end and will be linked with their acquisition of subject-verb agreement.

Key words: FSL, verb morphology, subject-verb agreement, complexity

Table des matières

1. L'accord sujet-verbe, 79
 2. La complexité, 81
 3. Méthodologie et questions de recherche, 82
 - 3.1. Données recueillies, 83
 - 3.2. Phénomènes considérés, 83
 - 3.3. Mesure de complexité lexicale, 84
 - 3.4. Mesure de complexité syntaxique, 85
 - 3.5. Questions de recherche, 85
 4. Résultats, 86
 - 4.1 Le développement global de l'accord sujet-verbe en nombre, 86
 - 4.2. L'impact de la complexité lexicale sur l'accord sujet-verbe en nombre, 87
 - 4.3. L'impact de la complexité syntaxique sur l'accord en nombre du verbe, 89
 5. Conclusions, 93
- Bibliographie, 94

1. L'accord sujet-verbe

De manière générale, le phénomène syntaxique de l'accord sera défini de la manière suivante :

« une contrainte exercée par un élément sur la forme d'un ou plusieurs autres éléments du syntagme ou de la phrase où il figure, et parfois même au-delà. Il s'agit du phénomène de transfert d'une ou de plusieurs catégories morphologiques (genre, nombre et personne) associées à une partie du discours (celles du nom et des pronoms) sur d'autres parties du discours telles que le déterminant, l'adjectif, le verbe et certains pronoms » (Riegel et al. 2009 : 897).

Dans le cas qui nous occupe, il s'agit du transfert du nombre associé au GN sujet sur la catégorie du verbe (le garçon *finit* le travail/ les garçons *finissent* le travail). Une caractéristique importante du riche système verbal français est sa « morphologie silencieuse », la présence de marques à l'écrit qui ne se manifestent pas à l'oral. De ce fait, il y aura une différence dans l'expression de l'accord entre l'oral et l'écrit, puisque diverses marques morphologiques d'accord sont inaudibles à l'oral, ce qui implique une conjugaison plus régulière à l'oral qu'à l'écrit. Cette étude se centre sur l'acquisition de l'accord en nombre sujet-verbe à l'oral en FL2.

L'accord en nombre entre le sujet et le verbe est un thème encore peu abordé en acquisition (Howard 2006 : 3). Le phénomène a néanmoins été étudié pour différentes langues cibles. Ainsi, Prévost et White (2000) et Parodi (2000) ont étudié l'acquisition de l'accord sujet-verbe en allemand par des hispanophones et par des italophones et l'accord sujet-verbe en anglais et en turc a été étudié par Haznedar (2003). En français, le développement de l'accord sujet-verbe a été étudié par Ågren (2008) chez des apprenants suédophones et par Howard pour des apprenants anglophones. Certaines recherches ont analysé l'influence du contexte d'acquisition (Herschensohn 2003), de l'âge (Haznedar 2003) ou de la L1 (Byrskog 2005). Par ailleurs, le phénomène a été étudié dans des corpus écrits (Granget 2005 ; Ågren 2008) mais aussi oraux.

Pour le français, l'acquisition de l'accord sujet-verbe à l'oral a particulièrement été examiné par Bartning et Schlyter (Bartning & Schlyter 2004 ; Bartning 1998 ; Schlyter 2003, 2006) à partir de deux corpus oraux d'apprenants suédophones. Ces auteurs ont pu proposer un itinéraire acquisitionnel de l'accord sujet-verbe en FL2 en distinguant les verbes en *-ont/ non-thématiques*¹ (*être, avoir, aller* et *faire*) et les verbes lexicaux irréguliers (*prendre, partir, vouloir, etc.*) (Bartning & Schlyter 2004 ; Schlyter 2003) :

I. Stade initial:

Aucune opposition des personnes au sein des formes verbales.

II. Stade post-initial :

Opposition entre la 1^{ère} et la 2^{ème} personne du singulier pour *être* et *avoir* et quelques formes à la 1^{ère} personne du pluriel (70-80%).

¹ Bartning et Schlyter font référence aux verbes en *-ont* (*être, avoir, aller, faire*) et aux verbes non-thématiques (copule, auxiliaires, modaux) dans le même article (Bartning et Schlyter 2004 : 286).

- III. Stade intermédiaire :
Marquage à la 1^{ère} personne du pluriel (80-95%), début du marquage pluriel des verbes en *-ont* (50%) et quelques cas de marquage au pluriel des verbes lexicaux irréguliers.
- IV. Stade avancé bas :
Dominance du marquage pluriel des verbes en *-ont* (60-80%) sur les formes inadéquates conjuguées au singulier (ex. *ils *a*), marquage fréquent du pluriel des verbes lexicaux ($\pm 50\%$).
- V. Stade avancé moyen :
Emploi correct des verbes en *-ont* dans la plupart des cas, encore quelques formes inadéquates conjuguées au singulier des verbes lexicaux.
- VI. Stade avancé supérieur :
La morphologie flexionnelle est stabilisée, même dans les énoncés multipositionnels.

Bartning (1998) désigne les formes inadéquates reprises dans l'itinéraire décrit ci-dessus comme des *formes de base courtes (FdB courtes)*. Il s'agit de formes non natives modelées sur la 3^{ème} personne du singulier, utilisées pour la 3^{ème} personne du pluriel (ex. *ils *vient*) (Bartning 1998 : 226). Ces formes inadéquates sont attestées par Dewaele (1994) et Ågren (2008). Bartning (1998) distingue une deuxième forme inadéquate, la FdB longue qui est modelée sur la 3^{ème} personne du pluriel (ex. *elle se *mette*).

L'acquisition de l'accord sujet-verbe en FL2 est donc un processus long et lent, contenant différentes étapes développementales que les apprenants doivent parcourir avant de maîtriser une morphologie flexionnelle stable (Bartning & Schlyter 2004 : 286).

2. La complexité

La complexité d'une structure donnée est déterminée par la présence d'un marquage plus ou moins spécifique, plus ou moins élaboré ou encore plus ou moins contraint (Pierrard et Housen 2013 : 288). Une structure passive sera ainsi plus complexe qu'une structure active, des propositions juxtaposées moins complexes que deux prédications dont l'une est intégrée dans l'autre à l'aide de la subordination.

La complexité linguistique se concrétise au niveau des différents sous-composants de la structure linguistique. Ainsi, seront, entre autres, distingués la complexité lexicale et la complexité syntaxique (Bulté & Housen 2012 : 23). La complexité lexicale renvoie au degré d'élaboration, à la richesse du répertoire lexical dont l'apprenant L2 dispose. Le nombre et la variété de mots ou de d'entités grammaticales du système L2 déterminent la complexité lexicale. La complexité syntaxique renvoie au nombre de fonctions remplies par une structure linguistique donnée et au degré de transparence du rapport entre sa forme et sa fonction (Bulté & Housen 2012 : 25). Elle peut, entre autres, être évaluée en calculant la longueur des phrases produites ou en comptant le nombre de propositions subordonnées produites (pour les différents types de complexité et des mesures pour les mesurer, cf. Bulté & Housen 2012 : 30-31).

Différentes études estiment que la complexité syntaxique ou lexicale ont un impact sur le développement de l'accord en nombre du verbe. Selon Bartning (1998), l'accord sujet-verbe est fortement influencé par la complexité syntaxique de la proposition dans laquelle l'opération d'accord a lieu :

« Selon la théorie de processabilité de Pienemann (1993), l'acquisition des formes finies en L2 dépend de la structuration hiérarchique des constituants et serait ainsi plus difficile dans des structures plus complexes. [...] L'accord verbal serait encore plus difficile dans les subordonnées que dans les principales chez nos apprenants avancés. Cependant, comme les données le montreront les formes de base non natives du type *ils *sort* apparaissent aussi dans les principales chez nos apprenants avancés. » (Bartning 1998 : 225).

En effet, selon la théorie de processabilité de Pienemann (1998), la procédure de subordination est ultérieure à la *S-procedure*, la *sentence-procedure* ou procédure de réalisation de la proposition, qui implique entre autres l'accord interphrastique dont l'accord sujet-verbe fait partie (Pienemann 1998 : 7-8). Les propositions subordonnées qui entraînent une modification des procédures d'accord devraient selon cette hypothèse donc contenir plus de formes non accordées que les propositions principales ou indépendantes.

La complexité lexicale des verbes produits pourrait également influencer sur l'accord en nombre sujet-verbe en FL2. Ainsi, Bartning (1998) avance l'hypothèse que l'accord sujet-verbe est influencé par la richesse du répertoire verbal dont l'apprenant dispose. Il

reste toutefois à déterminer si une richesse lexicale plus importante a un impact positif ou négatif sur le développement de l'accord en nombre du verbe. En effet, un répertoire lexical plus riche, comprenant une plus grande variété de verbes, pourrait (a) exprimer une meilleure maîtrise globale de l'interlangue et donc aller de pair avec une meilleure maîtrise de l'accord du verbe, ou au contraire (b) pourrait entraîner une régression de la maîtrise de l'accord en nombre du verbe, l'apprenant étant perturbé par le plus grand nombre et la plus grande variété de formes verbales à prendre en considération.

3. Méthodologie et questions de recherche

Le but de cette étude est d'évaluer l'impact de la complexité linguistique sur l'appropriation de l'accord en nombre du verbe en FL2. Deux composants de celle-ci seront plus spécifiquement convoqués : la complexité lexicale, au moyen de l'impact de la richesse lexicale verbale, et la complexité syntaxique à travers l'application de l'accord dans des contextes de subordination.

3.1. Données recueillies

L'étude est menée à partir d'un corpus oral composé de trois groupes d'apprenants néerlandophones suivant des cours de FL2 dans l'enseignement secondaire flamand (partie néerlandophone de la Belgique). Ces groupes se situent à des niveaux scolaires différents et présentent un nombre d'heures d'enseignement de FL2 croissant. Les apprenants ont été invités à raconter l'histoire de la grenouille (Mayer 1969), une tâche orale semi-spontanée couramment utilisée dans les études acquisitionnelles (Slobin 2004).

Tableau 1 : Présentation du corpus

	# d'apprenants	# d'heures de FL2
NN1	30	± 180
NN3	25	± 390
NN6	32	± 900

Le groupe NN1 est composé de 30 élèves de première année de l'enseignement secondaire (âgés de 12-13 ans) ayant suivi environ 180 heures de FL2, le groupe NN3 représente 25 élèves (14-15 ans) de troisième année ayant suivi environ 390 heures et le troisième groupe, NN6, est composé de 32 élèves (17-18 ans) de la dernière année du secondaire qui ont suivi environ 900 heures de FL2. L'avantage du corpus utilisé est qu'il permet d'évaluer le développement de l'accord sujet-verbe à l'aide de données orales facilement comparables d'apprenants acquérant le FL2 dans un même contexte éducatif et linguistique, avec des approches pédagogiques, un programme éducatif et des objectifs finaux imposés par le ministère de l'enseignement flamand.

3.2. Phénomènes considérés

Les productions orales ont été enregistrées et ensuite transcrites, les données recueillies ont été traitées à l'aide du logiciel CLAN (MacWhinney 2000). La présente étude se limite à l'accord sujet-verbe à la 3^{ème} personne. Ce choix méthodologique repose sur la même argumentation que celle avancée par Ågren (2008) : « l'étude de l'opposition de marque est limitée à ce que l'on appelle la 3^e personne ; on ne doit pas en effet considérer *nous* et *vous* comme les pluriels de *je* et *tu*, mais comme d'autres personnes » (Dubois 1967 :35, cité dans Ågren 2008 : 66). L'analyse sera ainsi amenée à distinguer quatre formes verbales :

Tableau 2 : Formes étudiées

	verbe 3 ^{ème} pers. sing.	verbe 3 ^{ème} pers. plur.
Sujet sing.	(1) <i>il part</i>	(3) <i>il *partent</i> (FdB plur)
Sujet plur.	(2) <i>ils *part</i> (FdB sing)	(4) <i>ils partent</i>

Les formes *singulières* (1) et *plurielles* (4) sont des formes conjuguées à la 3^{ème} personne du singulier et du pluriel et sont adéquates à leur sujet. Les FdB singulières (2) sont conjuguées à la 3^{ème} personne du singulier alors que leur sujet est pluriel et les FdB plurielles (3) sont à

l'inverse des verbes qui ont un sujet singulier, mais qui sont conjugués à la 3^{ème} personne du pluriel². Ces deux dernières formes sont inadéquates.

Seuls les verbes dits *discriminants* ont été inclus aux analyses, c'est-à-dire les verbes qui distinguent à l'oral la forme à la 3^{ème} personne du singulier de celle au pluriel : il s'agit des verbes à plusieurs thèmes sans variation vocalique (ex. *partir* : /paR/ TM /paʁt/, *sortir* : /sɔʁ/ TM /sɔʁt/), les verbes à plusieurs thèmes avec variation vocalique (ex. *prendre* : /pʁɑ̃/ TM /pʁɛn/, *faire* : /fɛ/ TM /fɛ̃/) et les verbes sans tronc (*être*, *avoir* et *aller*)³.

3.3. Mesure de complexité lexicale

La complexité lexicale, et son éventuel impact sur le développement de l'accord du verbe en nombre, sera évaluée en termes de richesse lexicale. Celle-ci est calculée en mettant en rapport le nombre de lemmes verbaux avec le nombre d'occurrences de verbes produites dans chaque corpus (*type/token ratio*). Cette mesure a fréquemment été utilisée dans les recherches L2 (Bulté *et al.* 2008, cf. entre autres Malvern *et al.* 2004 ; Van Hout & Vermeer 2007). Nous observerons alors dans quelle mesure l'adéquation de l'accord verbal en nombre est entravée ou stimulée par la richesse croissante du répertoire lexical.

3.4. Mesure de complexité syntaxique

L'étude d'une éventuelle influence de la complexité syntaxique sur le marquage de l'accord du verbe en nombre sera basée sur l'opposition de l'accord en nombre sujet-verbe dans divers types de combinaison de propositions. Selon l'hypothèse avancée par Bartning (1998), l'accord en nombre du verbe devrait être plus problématique, et par conséquent moins marqué, dans des propositions subordonnées que dans des combinaisons moins complexes telles les propositions principales ou indépendantes. Dans un deuxième temps, les différentes

² Les FdB singulières et FdB plurielles correspondent aux FdB courtes et FdB longues de Bartning (1998). La dénomination de Bartning a été adaptée étant donné que le nombre de phonèmes des formes verbales n'est pas le seul critère distinctif pour l'accord sujet-verbe. L'alternance au sein du thème verbal peut également distinguer les formes singulières des formes plurielles (ex. /fɛ/ TM /fɛ̃/) (cf. Michot 2014).

³ Cf. Michot (2014) pour la présentation exhaustive des trois sous-classes verbales retenues.

propositions subordonnées produites seront séparées afin d'examiner si la production de propositions subordonnées relatives, qui séparent le sujet et le verbe, représente un obstacle syntaxique supplémentaire au marquage de l'accord en nombre sujet-verbe en nombre, comme Howard (2013) l'affirme.

3.5. Questions de recherche

La présente contribution se donne pour objectif d'évaluer l'impact de deux types de complexité linguistique sur le développement de l'accord en nombre sujet-verbe à travers les aspects suivants :

- a) Le développement de la richesse lexicale du système verbal, qui accroît sa complexité lexicale, défavorise-t-il l'adéquation de l'accord du verbe en nombre ?
- b) L'utilisation de propositions subordonnées, qui impliquent une complexité syntaxique accrue, défavorise-t-elle l'accord du verbe en nombre ?

4. Résultats

4.1 Le développement global de l'accord sujet-verbe en nombre

Le tableau 3 présente le taux d'adéquation global de l'accord à la 3^{ème} personne du singulier et du pluriel.

Tableau 3 : Résultats globaux d'adéquation aux sujets pluriels et singuliers

	Adéquation S 3 ^{ème} pers. sing.				Adéquation S 3 ^{ème} pers. plur.			
	Sing.		FdB plur.		Plur.		FdB sing.	
	#	%	#	%	#	%	#	%
NN1	134	0,99	2	0,01	27	0,63	16	0,37
NN3	237	0,99	2	0,01	21	0,62	13	0,38
NN6	440	0,97	12	0,03	82	0,88	11	0,12
Total	811	0,98	16	0,02	130	0,76	40	0,24

Les données soulignent que le développement de l'adéquation de l'accord se déroule de manière radicalement différente à la 3^{ème} personne du singulier et du pluriel. La moyenne d'adéquation – des trois groupes confondus – s'élève à 98% avec un sujet au singulier et à 76% quand le sujet est au pluriel. Avec un sujet au singulier, le taux d'adéquation est d'emblée extrêmement élevé (99% dans le groupe NN1) et se maintient à ce niveau, avec toutefois un léger recul pour le dernier groupe (97% dans le groupe NN6). Dans le cas d'un sujet au pluriel, l'adéquation est beaucoup plus faible au départ et la progression stagne dans une première phase (63% dans le groupe NN1, 62% dans NN3) et ne progresse véritablement qu'avec le dernier groupe (88% dans NN6).

Les analyses statistiques permettent de vérifier si les évolutions observées entre les trois groupes pour l'accord avec un sujet au pluriel sont statistiquement pertinentes. Les données n'étant pas normalement distribuées, un Kruskal-Wallis a été utilisé à cet effet (cf. tableau 4.) :

Tableau 4 : Signification statistique de la variation de l'adéquation aux sujets pluriels

p NN1 > NN3	p NN3 > NN6	p NN1 > NN6
1.000	0.057	0.021

Seule la progression entre les groupes NN1 et NN6 est statistiquement significative. La valeur p de cette évolution – ajustée par la correction Bonferroni – s'élève à 0.021. L'évolution entre les groupes NN3 et NN6 indique également une évolution marquée, même si la pertinence statistique n'est pas atteinte de justesse (p = 0.057).

4.2. L'impact de la complexité lexicale sur l'accord sujet-verbe en nombre

La complexité lexicale est mesurée par le biais de la richesse du répertoire lexical verbal des apprenants. Le nombre de lemmes produits est pour cet effet mis en rapport avec le nombre total d'occurrences de verbes produites, obtenant ainsi la fréquence relative de la richesse lexicale du système verbal des apprenants (*type/token ratio*). Le tableau 5 présente les données suivantes : (a) le nombre absolu de lemmes produits par groupe d'apprenants (#), (b) le rapport entre le nombre de lemmes et le nombre d'occurrences verbales (T/T, *type/token ratio*), et (c) le pourcentage d'adéquation aux sujets singuliers (%^{Sing}) et pluriels (%^{Plur}) pour les trois groupes d'apprenants.

Tableau 5 : Taux de lemmes discriminants par groupe d'apprenants

NN1				NN3				NN6			
#	T/T	% ^{Sing}	% ^{Plur}	#	T/T	% ^{Sing}	% ^{Plur}	#	T/T	% ^{Sing}	% ^{Plur}
14	0,08	0,99	0,63	17	0,06	0,99	0,62	22	0,04	0,97	0,88

Une augmentation incontestable du nombre de lemmes est constatée, allant de quatorze lemmes dans le groupe NN1 à dix-sept lemmes (+21%) dans le groupe NN3 et à vingt-deux lemmes (+50%) dans le groupe NN6. Cette diversification va cependant de pair avec une forte augmentation du nombre d'occurrences de verbes produites, allant de 179 formes dans le corpus NN1 à 274 formes (+53%) dans NN3 et à 549 formes (+206%) dans le corpus NN6. Il en résulte une richesse lexicale (T/T) de moins en moins dense, malgré l'augmentation des lemmes utilisés. La variabilité limitée de la richesse lexicale, présentée dans le tableau 5, donne peu d'indications sur son impact au niveau du développement de l'accord en nombre du verbe.

L'important développement productif des occurrences verbales est majoritairement dû à l'emploi massif d'une catégorie verbale particulière : les verbes sans tronc. Cette catégorie verbale influence fortement le nombre d'occurrences dans le tableau 5, alors qu'il s'agit de la catégorie lexicalement la moins riche, puisqu'elle ne comprend que trois lemmes (*être, avoir et aller*).

Les données concernant la richesse lexicale du système verbal seront donc reconsidérées en tenant compte des classes verbales produites (cf. tableau 6). Étant donné que l'adéquation aux sujets singuliers est extrêmement élevée dès le corpus NN1, le tableau 6 n'inclut que les taux d'adéquation aux sujets pluriels.

Tableau 6 : Taux de lemmes discriminants par catégorie et par groupe d'apprenants

	NN1			NN3			NN6		
	#	T/T	% ^{Plur}	#	T/T	% ^{Plur}	#	T/T	% ^{Plur}
Sans var. voc.	5	0,63	/	8	0,38	/	13	0,13	0,81
Avec var. voc.	6	0,32	/	6	0,19	/	8	0,09	0,86
Sans tronc	3	0,02	0,70	3	0,01	0,63	3	0,01	0,92
Total	14	0,08	0,63	17	0,06	0,62	22	0,04	0,88

Le tableau 6 permet de mettre en évidence la différence entre les verbes à plusieurs thèmes sans et avec variation vocalique d'une part et les verbes sans tronc de l'autre. Dans le cas de ces derniers, l'indice T/T reste très bas à un niveau stable et l'adéquation de la forme verbale atteint dès le début les 2/3 pour aboutir en NN6 à plus de 90%. Dans le cas des autres classes, la richesse lexicale relative évolue au contraire fortement de NN1 à NN6 en indiquant une richesse nettement décroissante dans le groupe NN3 et ensuite dans NN6. Sur le plan de l'adéquation de l'accord, les données révèlent une lente amélioration, avec une stagnation dans un premier temps entre les groupes NN1 et NN3 et un net développement dans le groupe NN6. L'analyse des occurrences du corpus NN6 indique toujours une adéquation nettement meilleure pour les verbes sans tronc (92%) par rapport aux verbes à plusieurs thèmes avec variation vocalique (86%) et aux verbes à plusieurs thèmes sans variation vocalique (81%). Le développement de la richesse lexicale semble donc inversement proportionnelle à la progression de l'adéquation de l'accord : moins le répertoire lexical exploité d'une catégorie verbale donnée est riche, meilleure sera l'adéquation du verbe au sujet pluriel.

4.3. L'impact de la complexité syntaxique sur l'accord en nombre du verbe

En s'inspirant de la théorie de processabilité de Pienemann, Bartning (1998) postule que le marquage de l'accord sujet-verbe est plus difficile et donc moins souvent marqué dans des structures complexes, telles les propositions subordonnées, que dans des structures moins complexes, telles les propositions principales ou indépendantes.

Avant d'analyser l'adéquation verbale au sein des différents types de propositions, le développement des propositions subordonnées sera brièvement présenté à l'aide des données du tableau 7.

Tableau 7 : Développement des propositions subordonnées

	Prop. sub.		Prop. sub. S sing		Prop. sub. S plur	
	#	%	#	% ^{PropSub}	#	% ^{PropSub}
NN1	0	/	0	/	0	/
NN3	32	0,12	29	0,91	3	0,09
NN6	122	0,22	105	0,86	17	0,14
Total	154	0,15	134	0,87	20	0,13

La subordination se développe graduellement dans la production des apprenants. Les propositions subordonnées ne sont produites qu'à partir du groupe NN3 et représentent alors 12% de la totalité des propositions produites. Leur nombre augmente entre le groupe NN3 et NN6 pour représenter une fréquence relative de 22% dans NN6. Un Kruskal-Wallis indique que cette dernière évolution est également significative ($p=0.001$). Les données du tableau 7 indiquent que les propositions subordonnées contiennent en général un sujet à la 3^{ème} personne du singulier. La fréquence relative de celles contenant un sujet pluriel augmente de manière relativement marquée entre les groupes NN3 et NN6 jusqu'à 14% des propositions subordonnées produites, même si la pertinence statistique n'est pas atteinte de justesse ($p=0.056$).

Le tableau 8 distingue l'adéquation globale aux sujets à la 3^{ème} personne dans les propositions principales et indépendantes d'une part et dans les propositions subordonnées de l'autre.

Tableau 8 : Adéquation globale aux sujets à la 3^{ème} personne dans des propositions principales/ indépendantes et subordonnées

	Prop. principales/ indépendantes				Prop. subordonnées			
	Formes adéquates		FdB		Formes adéquates		FdB	
	#	%	#	%	#	%	#	%
NN1	160	0,90	18	0,10	0	/	0	/
NN3	228	0,94	15	0,06	32	1,00	0	/
NN6	416	0,96	17	0,04	117	0,95	6	0,05
Total	804	0,94	50	0,06	149	0,96	6	0,04

Les données du tableau 8 indiquent que seulement 4% des propositions subordonnées sont construites avec des formes inadéquates (FdB singulières et plurielles confondues). Ce pourcentage est comparable à celui des formes inadéquates dans les propositions principales/ indépendantes, qui s'élève à 6%.

Une analyse plus détaillée selon les groupes d'apprenants permet de constater qu'aucune proposition subordonnée ne contient des formes inadéquates dans le corpus

NN3. La répartition des formes inadéquates est équilibrée dans le corpus NN6, vu que 5% des propositions subordonnées et 4% des propositions principales/ indépendantes contiennent des formes inadéquates.

Les tableaux suivants présentent l'adéquation de l'accord au pluriel (cf. tableau 9) et au singulier (cf. tableau 10) en opposant toujours les propositions principales/ indépendantes d'une part et les subordonnées de l'autre. Les fréquences relatives représentent le pourcentage d'occurrences produites par rapport au nombre total de propositions principales/ indépendantes ou de propositions subordonnées. Nous n'avons pas inclus les résultats du corpus NN1 dans ces deux tableaux, étant donné qu'il ne contient pas de propositions subordonnées.

Tableau 9 : Adéquation aux sujets à la 3^{ème} personne du pluriel dans des propositions principales/ indépendantes et subordonnées

	Prop. principales/ indépendantes				Prop. subordonnées			
	Pluriel		FdB sing		Pluriel		FdB sing	
	#	%	#	%	#	%	#	%
NN3	18	0,07	13	0,05	3	0,09	0	/
NN6	68	0,16	8	0,02	14	0,11	3	0,02
Total	86	0,13	21	0,03	17	0,11	3	0,02

La complexité syntaxique de la structure semble avoir peu d'impact sur l'adéquation de l'accord au pluriel puisque les chiffres obtenus sont fort proches de ceux affichés en principale/ indépendante. Aucune proposition subordonnée produite dans le corpus NN3 et trois propositions subordonnées seulement du corpus NN6 contiennent des FdB singulières :

- (1) a. NN6-620 : *quand* le petit garçon et le chien *va* au forêt ils cherchent dans un trou
 b. NN6-Me19 : on voit que dans la nuit *quand* le garçon et le chien *dort*
 c. NN6-620 : il voit deux animaux *qui est* le même que Chris

La fréquence relative des formes inadéquates dans le corpus NN6 est d'ailleurs presque identique dans les propositions principales/ indépendantes et les propositions subordonnées (2-3%).

Tableau 10 : Adéquation aux sujets à la 3^{ème} personne du singulier dans des propositions principales/ indépendantes et subordonnées

	Prop. principales/ indépendantes				Prop. subordonnées			
	Singulier		FdB plur		Singulier		FdB plur	
	#	%	#	%	#	%	#	%
NN3	208	0,86	2	0,01	29	0,91	0	/
NN6	338	0,80	9	0,02	102	0,84	3	0,02
Total	546	0,82	13	0,02	131	0,85	3	0,02

Bien que les FdB plurielles soient rares dans les trois corpus, le tableau 10 indique une tendance identique pour l'adéquation de l'accord au singulier. Ici aussi, aucune proposition subordonnée ne contient des FdB plurielles dans le corpus NN3, ce qui est probablement dû au nombre restreint de propositions subordonnées dans le corpus NN3, et la fréquence relative de formes inadéquates dans les propositions principales/ indépendantes et les propositions subordonnées est identique (2%).

- (2) a. NN6-Le13 : le garçon fait une signe à la chien qu'il doit être silente *parce que* le garçon *entende* du bruit
- b. NN6-635 : le garçon dit au chien qu'il doit être <ik weet niet stil>@nld *parce qu'il entente* un cri peut-être
- c. NN6-631 : alors il y a un animal *qui prenne* lui sur la tête

Bref, Il n'y a pas plus de problèmes d'accord sujet-verbe en subordonnée qu'en indépendante/ principale. La mesure de complexité syntaxique adoptée ici ne semble pas influencer sur le développement de l'accord du verbe.

La complexité syntaxique pourrait être marquée par un second trait, inspiré de l'étude de Howard (2013). Howard relève que l'accord entre le verbe et le sujet à la 3^{ème} personne du pluriel serait plus difficile à marquer quand le verbe à accorder et son sujet sont séparés, comme c'est le cas dans des propositions subordonnées relatives. Dans notre corpus, ces propositions sont rares : elles sont inexistantes dans NN1 et ne représentent que 28% des propositions subordonnées dans les autres groupes (34% des subordonnées produites dans NN3 et 24% dans NN6). Seules deux propositions

subordonnées relatives produites dans le corpus NN6 contiennent un sujet au pluriel et l'une des deux structures contient effectivement une FdB singulière.

(3) a. NN6-Le13 : il voit deux grenouilles *qui sont* cachées derrière une arbre

b. NN6-821 : il voit deux animaux *qui *est* le même que Chris

Le corpus contient cependant trop peu d'occurrences pour pouvoir évaluer l'hypothèse avancée par Howard (2013). Si l'on élargit l'hypothèse aux antécédents singuliers, elle se trouve totalement infirmée étant donné que 95% des formes discriminantes produites dans des propositions subordonnées s'accordent correctement avec l'antécédent du pronom relatif.

5. Conclusions

La présente contribution traite de l'impact de la complexité lexicale et de la complexité syntaxique sur l'appropriation de la morphologie verbale. Elle examine plus spécifiquement si la richesse lexicale des verbes convoqués et l'extension de configurations subordonnantes influent sur l'adéquation du marquage de l'accord du verbe avec son sujet. Vu que l'adéquation de l'accord au singulier est généralisée dès le premier groupe d'apprenants, les observations se sont centrées sur l'accord sujet-verbe au pluriel, qui s'impose de manière beaucoup plus lente et progressive.

La première question de recherche visait à déterminer si la complexité lexicale avait une influence sur le développement de l'accord en nombre du verbe. Celle-ci a été opérationnalisée en termes de richesse lexicale du lexique verbal utilisé par les apprenants. L'influence a été confirmée par les données et elle est négative : la richesse lexicale est inversement proportionnelle avec l'adéquation de l'accord en nombre du verbe : moins la classe verbale est lexicalement riche, plus l'adéquation de la forme verbale au pluriel est élevée. L'adéquation est ainsi la meilleure pour la classe des verbes sans tronc, pauvre au niveau de la richesse lexicale, tandis que, pour les autres classes discriminantes, elle augmentera lentement au fur et à mesure que la *type/token ratio*, qui y est initialement plus élevée, baissera.

La deuxième question de recherche, inspirée par l'étude de Bartning (1998), traite de l'influence de la complexité syntaxique sur le marquage de l'accord sujet-verbe au pluriel. Le marquage de l'accord sujet-verbe serait plus difficile et donc moins fréquent dans les énoncés plus complexes, telles les propositions subordonnées. Un degré d'adéquation plus bas de l'accord sujet-verbe en subordination serait donc un indice de

l'influence de la complexité syntaxique sur le développement de la morphologie verbale au niveau de l'accord. Les données de notre étude ne confirment nullement l'hypothèse avancée par Bartning, puisqu'elles ne relèvent aucune différence entre l'adéquation de l'accord dans les propositions indépendantes/ principales et dans les subordonnées.

La complexité syntaxique pourrait aussi être saillante dans des énoncés où une distance est créée entre le sujet et le verbe. Selon Howard (2013), l'accord verbal au pluriel est moins souvent marqué dans les propositions subordonnées relatives, qui instaurent une distance entre le verbe et l'antécédent du pronom relatif sujet. Malheureusement, les propositions subordonnées relatives sont rares dans la production étudiée et celle-ci contient trop peu de propositions relatives à antécédent pluriel pour pouvoir confirmer ou infirmer l'hypothèse formulée par Howard.

Les résultats obtenus ne confirment pas pleinement l'existence d'un lien proportionnel entre l'augmentation de la complexité et l'augmentation de l'inadéquation de l'accord en nombre du verbe. Pour la complexité syntaxique, aucun rapport n'a pu être établi avec une inadéquation plus forte de l'accord sujet-verbe. Pour la complexité lexicale, l'accroissement de la richesse lexicale (calculée selon la *type/token ratio*) semble bien accentuer l'inadéquation de l'accord en nombre, tandis que la baisse de la diversité lexicale va de pair avec une augmentation de l'adéquation de l'accord en nombre.

Les résultats décrits dans cette contribution sont bien sûr liés aux modes d'opérationnalisation que nous avons choisis pour les deux types de complexité. Des études complémentaires, exploitant d'autres mesures, s'imposent pour corroborer la pertinence de nos observations.

Bibliographie

- Ågren M. (2008). À la recherche de la morphologie silencieuse : Sur le développement du pluriel en français L2 écrit. Thèse de doctorat. Lunds Universitet.
- Bartning I. (1998). Procédés de grammaticalisation dans l'acquisition des prédications verbales en français parlé. *Travaux de linguistique*, 36 ; pp. 223-234.
- Bartning I. & Schlyter S. (2004). Itinéraires acquisitionnels et stades de développement en français L2. *French Language Studies*, 14 ; pp. 281-299.
- Bulté B. & Housen A. (2012). « Defining and operationalising L2 complexity ». In : Housen A., Kuiken F., Vedder I. (eds.), *Dimensions of L2 Performance and Proficiency. Complexity, Accuracy and Fluency in SLA*. Amsterdam-

- Philadelphia: John Benjamins; pp. 21-46.
- Byrskog A. (2005). Beeinflusst die Muttersprache den Erwerb der Subjekt-Verb-Kongruenz im Plural bei Schülern, die Deutsch als L2 studieren? Acquisition et production de la morphologie flexionnelle. Actes du "Festival de la morphologie", PERLES, extra seriem, 20. Lund : Institut d'études romanes de Lund ; pp. 97-110.
- Dewaele J.-M. (1994). Variation synchronique des taux d'exactitude. International Review of Applied Linguistics, 32, 4 ; 277-302.
- Granget C. (2005). Développement de l'accord verbal avec un sujet pluriel dans les récits d'apprenants germanophones scolarisés du français. Acquisition et production de la morphologie flexionnelle. Actes du "Festival de la morphologie", PERLES, extra seriem, 20. Lund : Institut d'études romanes de Lund ; pp. 111-123.
- Haznedar B. (2003). Missing Surface Inflection in Adult and Child L2 Acquisition. Proceedings of the 6th Generative Approaches to Second Language Acquisition Conference (GASLA 2002) ; pp. 140-149.
- Herschensohn J. (2003). Verbs and rules : Two profiles of French morphology acquisition. French Language Studies, 13 ; pp. 23-45.
- Housen A., Kuiken F., Vedder I. (2012). Dimensions of L2 Performance and Proficiency : Complexity, Accuracy and Fluency in SLA. Amsterdam : John Benjamins.
- Howard M. (2006). The expression of number and person through verb morphology in advanced French interlanguage. International Review of Applied Linguistics, 44, 1 ; pp. 1-22.
- Howard M. (2013). La complexification du système morphologique de l'apprenant avancé : Une étude longitudinale de la morphologie verbale. Dans : Paprocka-Iotrowska U., Martinot C., Gerolimich S. (éds.), La complexité en langue et son acquisition. Lublin : Towarzystwo Naukowe KUL ; pp. 337-357.
- Klein W. & Perdue C. (1997). The Basic Variety (or : Couldn't natural languages be much simpler ?). Second Language Research, 13, 4 ; pp. 301-347.
- MacWhinney B. (2000). The CHILDES Project : Tools for Analyzing Talk. 3rd edition. Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum Associates.
- Mayer M. (1969). Frog, where are you ? New-York : Dial.
- Michot M.-E. (2014). L'acquisition de l'accord sujet-verbe en FLE : l'impact de la classe verbale. L'acquisition de la morphologie verbale en FLE. Cahiers de

- l'AFLS, vol. 19, 1 ; pp. 57-79.
- Michot M.-E. & Pierrard, M. (2014). L'enseignement/ apprentissage de la morphologie verbale en FLE : savoirs 'à enseigner' et 'savoirs acquis'. *Le français dans le monde : Recherches et applications*, 55 ; pp. 57-75.
- Nadasi T. (2001). Agreeing to disagree : Variable subject-verb agreement in immersion French. *Canadian Journal of Applied Linguistics*, 4, 1-2 ; pp. 87-101.
- Parodi, T. (2000). Finiteness and verb placement in second language acquisition. *Second Language Research*, 16, 4 ; pp. 355-381.
- Pienemann, M. (1998). *Language processing and second language development : processability theory*. Amsterdam : John Benjamins.
- Pierrard, M. & Housen, A. (2013). Complexité linguistique et efficacité d'un enseignement grammatical explicite. *La complexité en langue et son acquisition*. Towarzystwo Naukowe KulKatolicki Uniwersytet Jana Pawla II; pp; 285-303.
- Prévost, Ph. & White, L. (2000). Missing Surface Inflection or Impairment in second language acquisition ? Evidence from tense and agreement. *Second Language Research*, 16, 2 ; pp. 103-133.
- Riegel, M., Pellat, J.-Ch., Rioul, R. (2009). *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Schlyter, S. (2003). Stades de développement en français L2 : Exemples d'apprenants suédophones, guidés et non-guidés, du « Corpus Lund ». Lunds Universitet.
- Schlyter, S. (2006). *Le développement de la morphologie verbale de personne-nombre chez différents types d'apprenants*. Lunds Universitet.
- Slobin D. I. (2004). The Many Ways to Search for a Frog : Linguistic Typology and the Expression of Motion Events. In Strömquist, S., Verhoeven, L. (éds.), *Relating Events in Narrative : Typological and Contextual Perspectives*. New-York : Lawrence Erlbaum ; pp. 219-257.
- Véronique, D. (2009). *L'acquisition de la grammaire du français, langue étrangère*. Paris : Didier.

Reçu: 16 janvier 2015

Accepté: 11 juin 2015

Publié: 28 septembre 2015